

OSEZ L'AVENTURE !

CREATION DE L'OFFICE NOTARIAL

Nos offres pour vous accompagner

EXPERTISE COMPTABLE | CONSEIL | GESTION

CREOSIA | 21 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE - PARIS

L'OFFRE ACCOMPAGNEMENT

3.000 € HT L'AN*

Un accompagnement sécurisé



Un conseiller dédié est à vos côtés

Une hotline permanente

Notre offre comprend :

- Rendez-vous conseil pour la création (téléphonique ou en nos locaux)
- 1 journée dans votre office pour l'organisation comptable et la passation des premières écritures
- 1 journée révision et conseil
 - o ½ révision comptable
 - o ½ gestion et conseil
 - o Projection de résultat annuel à partir d'octobre
- ½ journée pour la clôture
- ½ journée préparation des abonnements
- Assistance à l'élaboration de la DAP
- Elaboration des comptes annuels
- Télétransmission des déclarations fiscales annuelles
- Préparation du questionnaire d'inspection
- Contrôles CRPCEN, TVA et déclarations sociales
- Questionnaire à destination de l'association agréée de gestion
- Déclaration des dividendes
- Gestion des acomptes d'impôt sur les sociétés

Pour plus de précisions sur la gamme de nos services : contact@creosia.com


Plus d'options en dernière page

*valable pour la 1ère année de création. A périmètre équivalent, les honoraires s'établissent à 4.000 € HT en deuxième année

hotline : pendant les heures d'ouverture de nos bureaux



NOS OFFRES COMPRENNENT LES CONDITIONS SUIVANTES

- 
- ✓ Moins de 3 salariés dans l'année et 1 notaire en exercice
 - ✓ Offre valable pour le 1er exercice comptable
 - ✓ Débours hors Ile de France à la charge du client
 - ✓ Pas de prorata temporis pour les honoraires de la 1ère année

Sur option :

- Formation à la comptabilité notariale.....700,00 € HT
- Accompagnement à la restructuration de la société.....sur devis
- Mise en société de l'officesur devis
- Elaboration du budget prévisionnel de création.....400,00 € HT*
- Elaboration des actes juridiques annuels de l'entreprise.....sur devis
- Gestion des déclarations préalables à l'embauche
 - Adhésion de la société aux organismes sociaux.....300,00 € HT
 - Adhésion / Départ du salarié.....200,00 € HT
- Résultat intermédiaire.....sur devis
- Gestion RH de l'office.....sur devis

*tarif uniquement applicable pour le client souscrivant l'une des offres créateur.
Sans offre souscrite le tarif est fixé à 800,00 € HT

Conditions de paiement :

- 2 prélèvements pour moitié en juin et décembre pour les honoraires courants
- Les missions complémentaires sont payables par prélèvement fin de mois de réalisation de la prestation



- ✓ Partenaire du notariat depuis plus de 15 ans
- ✓ CREOSIA est 100% dédiée à l'accompagnement des notaires
- ✓ Une présence sur tout le territoire métropolitain

QUI SONT NOS CLIENTS ?



**DE L'OFFICE INDIVIDUEL
AU GROUPE AVEC SPFPL**




OÙ SONT-ILS ?



DE 100 K€ À 20 M€



- 
- ✓ Partenaire du notariat depuis plus de 15 ans
 - ✓ CREOSIA est 100% dédiée à l'accompagnement des notaires
 - ✓ Une présence sur tout le territoire métropolitain

QUI SONT NOS CLIENTS ?



**DE L'OFFICE INDIVIDUEL
AU GROUPE AVEC SPFPL**



OÙ SONT-ILS ?



DE 100 K€ À 20 M€